



Composé et imprimé par
SNUipp du Finistère
113 rte de Pont L'Abbé
29000 QUIMPER
02 98 53 76 77
02 98 53 72 34
Fax: 02 98 55 55 14
<http://29.snuipp.fr>
e-mail : snu29@snuipp.fr
directeur: Guy Barré
CPPAP 1009 S 05385

SNUipp infos

29

Enseignement Laïque du Finistère

N°2
18/ 09/ 08

Sommaire: P 1: Edito - P 2 Remplacements; classes bilingues - P 3 CTPD du 9/09 - P 4 le soutien à pas de charge; CAPD de rentrée ; frais de déplacement pour les animations pédagogiques - P 5, 6, 7, 8: votre matériel de syndicalisation

Tous avec le SNU pour défendre l'école publique

L'année scolaire est lancée avec une nouvelle équipe à la tête de l'Inspection Académique.

Nous n'attendons pas de miracle : il n'y en a pas eu ! Le Finistère n'a pas plus de moyens cette année que les années précédentes. Je dois même dire que nous allons encore vers une dégradation de la situation de l'école publique.

Grandes sont les inquiétudes sur l'avenir de l'école maternelle. Certains IEN sont même allés jusqu'à demander à des directeurs de "désinscrire" les enfants de 2 ans. Des classes maternelles sont de plus en plus nombreuses à fonctionner à plus de 30 élèves en moyenne, les rares ouvertures se font au compte gouttes et encore ce ne sont que des demi ouvertures dans les cas où l'administration ne pouvait vraiment pas faire autrement.

La mise en place du soutien scolaire se fait dans la précipitation sans tenir compte des difficultés rencontrées par les enseignants, les parents d'élèves et les municipalités.

La situation des remplacements est déjà difficile dans certaines circonscriptions et ce n'est pas la légère augmentation du nombre de brigades, au détriment du nombre de classes et de l'accueil des jeunes élèves qui va améliorer la situation.

La formation initiale (même si elle était loin d'être parfaite) ne sera à partir de 2010 plus qu'un souvenir avec la suppression programmée des IUFM. Quant à la formation continue, sans stagiaires IUFM et sans un nombre suffisant de remplaçants risque de se faire à l'avenir sur les congés scolaires.

Pendant ce temps, notre pouvoir d'achat continue à régresser et les frais de déplacement pour les personnels itinérants ont oublié de suivre l'évolution du cours du pétrole.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses exactions de Messieurs Sarkozy , Darcos et de leurs complices, mais c'est déjà assez pour que tous ensemble on dise : Ça suffit !

Vous pouvez compter sur le SNUipp et la FSU pour construire une riposte puissante et unitaire à cette entreprise de casse du service Public d'Education !

Tous ensemble, nous serons plus forts . Nous ne pourrons défendre efficacement notre école qu'en adhérant massivement au SNUipp et en participant activement à la vie syndicale .

Déjà des rendez-vous sont pris avec le **7 octobre** une journée d'action européenne sur le pouvoir d'achat, les retraites et les services publics, ainsi qu'une manifestation nationale sur les problèmes d'éducation le **dimanche 19 octobre**. Ces actions devront être des moments forts qui marqueront la détermination de la profession.

Guy BARRE

REMPACEMENTS

*Le SNUipp a demandé une audience à l'inspectrice d'académie sur la situation des personnels itinérants.
Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation dès que nous connaîtrons la date de l'audience.*

Face à la montée du prix des carburants, les personnels appelés à se déplacer dans le cadre de leurs missions de service public d'éducation constatent amèrement la réduction régulière de leurs indemnités de déplacement par rapport aux frais engagés, et donc une perte automatique et importante de leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, le SNUipp a l'honneur de soumettre à votre attention les revendications suivantes :

- Concernant les personnels des RASED, les personnels formateurs, les itinérants langues et autres disciplines, les enseignants nommés sur des postes fractionnés, nous demandons :
 - que le remboursement des frais de déplacement soit au minimum attribué sur la base du prix de revient kilométrique calculé par le ministère des impôts.
- Concernant les brigades et brigades formation continue, nous demandons :
 - la revalorisation de l'ISSR, suite à la baisse de facto d'un tiers de celle-ci subie par les intéressés, ces dernières années.
 - la prise en compte du temps de trajet professionnel dans le décompte du temps de travail lorsque la distance parcourue entre le lieu de résidence administrative et le lieu de travail (remplacement) est supérieure à 30 minutes (comme dans beaucoup d'autres administrations). Cette mesure pourrait être intégrée dans la nouvelle organisation de la semaine scolaire sous forme de récupération horaire.
- Pour tous les personnels cités ci-dessus, nous demandons des services de l'Inspection Académique un récapitulatif écrit mensuel du remboursement des frais de déplacement engagés, comme dans beaucoup d'autres départements (Morbihan...).
- Nous demandons également que soit étudiée et prise en compte la diversité des situations des personnels itinérants dans le cadre du nouvel aménagement horaire des services (temps de classe, soutien aux enfants en difficultés, concertations...)

Veillez être assurée, Madame l'Inspectrice d'Académie, de notre profond attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Louis LE PAPE

Classes bilingues breton/français: toujours le bricolage!

Cette année encore, la demande d'enseignement bilingue ne fléchit pas malgré les difficultés que rencontre la filière, avec notamment la pénurie d'enseignants formés capables de prendre en charge une classe bilingue. C'est ainsi que dans plusieurs sites du Finistère ont été nommés sur des classes bilingues des enseignants ne parlant pas breton. Peut-on imaginer des professeurs itinérants anglais incapables de s'exprimer dans la langue de Shakespeare? Alors pourquoi des enseignants non bretonnants dans des classes bilingues?

Le problème est connu et repéré depuis de nombreuses années, mais faute de prise en compte des problèmes inhérents et spécifiques, la filière reste peu attractive pour les jeunes. L'administration accompagne de soins palliatifs l'enseignement bilingue en attendant qu'il disparaisse, victime de son succès, au lieu de chercher la parade à son effritement.

Il faut pérenniser les filières!

- Arriver rapidement à deux puis trois classes au moins par filière afin de réduire le nombre de niveaux par classe, arrivant si possible à un ou deux niveaux maximum par classe.
- Maintenir un niveau de langue permettant d'instaurer un véritable bilinguisme.(niveau B1/B2 du CECRL)
- Favoriser les éditions de matériel pédagogique en langue bretonne.
- Développer la formation et l'accompagnement sur le terrain avec notamment l'organisation de stages et/ou de rencontres et échanges permettant de rompre avec l'isolement.

C'est à ce prix que des jeunes s'investiront dans une filière difficile et exigeante qui à ce jour peine à trouver ses marques dans une Education Nationale qui la tolère tout juste, plus qu'elle ne l'intègre.

Armelle LE COZ

DECLARATION SNUIPP AU CTPD DU 9 SEPTEMBRE

Cette année scolaire commence avec une nouvelle équipe à la tête de l'Education Nationale dans le département. Nous comptons sur cette nouvelle équipe pour oeuvrer au meilleur fonctionnement possible du système Public d'Education dans notre département dans l'intérêt des enfants, des enseignants et de l'école publique.

Cette 3ème phase de la carte scolaire ne devrait normalement concerner que peu de monde. Et pourtant, nombreuses sont les écoles qui nous ont contactés parce que la situation de rentrée est particulièrement difficile.

Les prévisions des directeurs ayant été souvent revues à la baisse ont entraîné des fermetures là où ce n'était pas justifié et des refus d'ouverture dans des écoles qui se retrouvent donc aujourd'hui dans des situations dramatiques.

Trouvez vous normal, Mesdames et Messieurs de voir des classes maternelles de 40 élèves, des classes élémentaires multi niveau aux alentours de 30 élèves ? Pense-on aux conditions de travail des enseignants qui devront en plus intégrer des enfants en situation de handicap, pense-t-on aux élèves en difficulté scolaire pour qui il sera plus difficile d'organiser un suivi individualisé sur le temps de classe? Nous savons pertinamment que ce ne sont pas les heures de soutien en plus des 24 heures qui régleront leurs problèmes et que les enfants qui resteront sur le bord du chemin seront de plus en plus nombreux.

Nous avons également des inquiétudes quant au remplacement des maîtres malades. L'augmentation du nombre de remplaçants, sans augmentation globale du nombre d'enseignants du département ne suffira pas, loin de là à régler le problème.

Autre problème crucial dans le Finistère, comme dans d'autres départements de l'académie est la scolarisation des jeunes enfants à l'école maternelle.

Nous profitons donc de ce premier CTPD de l'année scolaire pour rappeler la position du SNUipp : **TOUS** les enfants de 2 ans doivent pouvoir être **scolarisés** dans les écoles maternelles de notre département et ce dans des conditions décentes .

Pour conclure, nous dirons que l'école est pour beaucoup la seule chance de s'en sortir socialement et qu'il est tout à fait indécent de vouloir faire des économies budgétaires sur le dos de nos enfants.

Compte rendu de CTPD

Après les déclarations liminaires des organisations syndicales, L'inspectrice d'académie a présenté ses propositions de réajustement de rentrée en annonçant, ce qui est plutôt une bonne chose qu'elle essayait de ne pas trop désorganiser les écoles en prononçant trop de fermetures après la rentrée. Le problème est que les ouvertures ne sont pas non plus très nombreuses, je dirai même, largement insuffisantes. Une fois de plus, les besoins des écoles maternelles ont été très peu pris en compte et quand ils l'ont été, ça a été par des demi postes, ce qui est bien loin d'être satisfaisant pour les écoles. Les délégués du SNUipp sont intervenus sur toutes les situations dont ils avaient connaissance en montrant bien la difficulté à fonctionner avec des classes maternelles de plus de 30 élèves ou des classes élémentaires à plusieurs niveaux à plus de 25 de moyenne. Le ministre peut-il se glorifier d'une bonne rentrée quand des écoles de 2 classes ont 54 élèves et pas d'ouverture, quand une école a besoin de 2 postes et n'en obtient qu'un demi, quand on nomme des enseignants monolingues sur des postes bilingues? Nous, nous ne sommes pas satisfaits et nous le ferons savoir.

Ouvertures

maternelle : BREST Kerallet ½ ; BREST Kerinou : ½ ; DAOULAS J.Cornec ½ ;

LESNEVEN J.Prévert :1/2 ; PONT L'ABBE Kerarthur : ½ ; QUIMPERLE Lézardeau ½

élémentaires : BANNALEC Bourg : 1 ; CONCARNEAU Dorlett 1

primaires : CLEDEN POHER P.J Hélias ½ ; ESQUIBIEN Bourg 1 ;St NIC Bourg :1/2

St SERVAIS Bourg 1 ;BENODET Kernevez ½ ;BREST J De La Fontaine 1 ; BREST Pen Ar Stréat ½

COMBRIT Bourg ½ ; GOUESNAC'H Bourg 1 ; GUICLAN Bourg ½ ; LE RELECQ KERHUON J.Ferry 1

MORLAIX C Caër ½ ; PLOUEZOC'H Bourg ½ ; SPEZET Bourg ½ ;

Bilingues : LOPERHET E.Tabarly elem 0,5 ; MORLAIX Poan Ben mat ½ ; PLOUGONVELEN Roz Avel mat ½

Fermetures

Maternelles : BREST J.Rostand ½ ; CONCARNEAU Dorlett 1

Elémentaires :BREST Quéliverzan 1 ; CONCARNEAU Le Rouz 1

Primaires : AUDIERNE P.Le Lec 1 ;BREST Bellevue 1 ; MORLAIX J.Jaurès 1 ; PLOMODIERN Bourg ½

Bilingues : QUIMPER J.Prévert 1

Le soutien au pas de charge!

Les équipes d'école sont à peine constituées, les élèves sont à peine rentrés qu'il faut déjà évaluer et rattraper les retards! Tout ça dans la précipitation la plus complète, le matin, le soir, le midi, le mercredi, une demi-heure tous les jours, une heure deux fois par semaine, deux heures en une seule fois, bref, **la désorganisation organisée au plus haut niveau!**

Et on ose nous dire que c'est nous qui décidons!... dans le cadre fixé par l'IA, dans le cadre fixé par l'IEN, et compatibles avec les services du Conseil Général pour les transports et des mairies pour le personnel. Et cerise sur le gâteau, il faut justifier de ses heures auprès du directeur (qui justifie auprès de l'IEN, qui lui-même....) et le tout dans un climat dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne respire pas la pleine confiance et la sérénité nécessaire à un bon fonctionnement!!

Si le mot « moratoire » ne fait partie ni du vocabulaire du premier ministre, ni de celui de son ministre de l'Education, les mots « précipitation » et « démantèlement » doivent être inscrits en lettre d'or dans leur bureau.

Si l'idée de départ pouvait sembler généreuse, elle ne résiste pas aux conditions de mise en oeuvre.

Nous voulons mieux pour les enfants de nos écoles!

Nous voulons autrement pour les enseignants!

Nous refusons la logique qui transforme le directeur en courroie administrative et hiérarchique!

C'est ce que nous dirons (entre autres) à notre nouvelle Inspectrice d'Académie lors de l'entrevue que nous avons sollicitée.

Le SNUipp rappellera que l'aide aux élèves en difficulté doit se faire sur les temps scolaires avec plus de maîtres que de classes, avec des personnels spécialisés (RASED, moyens spécifiques). Il rappelle également sa demande de 24 heures en présence des élèves et 3 heures de concertation et travail personnel.

Armelle Le COZ

CAPD

Nous avons tenu à réaffirmer la position du SNUipp par rapport aux priorités en cas de fermeture. Il est tout à fait injuste de chasser un collègue qui enseigne dans l'école depuis plusieurs années alors qu'un collègue récemment nommé reste sur le poste pour la seule raison qu'il est habilité langues.

Les nominations se sont ensuite faites dans l'ordre suivant :

- Personnels touchés par une mesure de carte scolaire
- Titulaires sans poste
- Participations exceptionnelles
- T1 sans poste
- Nouveaux intégrés

Les délégués du personnel SNUipp ont veillé à ce que les nominations correspondent dans la mesure où cela était possible aux vœux des collègues. Malgré cela, certains collègues se retrouvent encore dans des conditions très difficiles et devront quotidiennement faire des dizaines de kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail.

Animations pédagogiques, ouvrez votre porte-monnaie en grand!!!

Dans notre circonscription, les collègues ont été invités deux fois à se déplacer à Brest pour assister à une conférence pédagogique. L'inspection académique refuse de nous défrayer parce que nous sortons de notre circonscription. **Triple peine**, des frais supplémentaires et en plus non remboursés (carburant, stationnement) *et ce n'est pas donné!* A cela s'ajoute le temps passé sur la route, le trajet Plouguerneau-Brest ne se fait pas en 5 minutes, sans compter les tours de quartier en ville pour trouver une place, n'oublions pas non plus les parents de jeunes enfants qui doivent allonger les temps de garde.

C'est exceptionnel, nous répond-on, deux fois en 4 ans. Certains collègues estiment qu'il est inutile de se battre là-dessus, d'autres revendications passent avant!

Peut être, mais nous sommes de plus en plus nombreux à ne pas vouloir lâcher sur cette question, et nous tenons à le faire savoir, l'exceptionnel ne peut pas justifier un non-respect des règles. Nous avons écrit à l'IEN pour le lui faire savoir et l'informer que nous envisagions de ne pas nous déplacer à Brest. Si l'IEN a de bonnes raisons pour nous convoquer à Brest (capacité des salles ou invitation d'un intervenant pour plusieurs circonscriptions), l'inspection académique doit suivre en nous défrayant correctement.

Notre pouvoir d'achat est constamment attaqué, pourquoi faire un tel cadeau à l'administration même s'il s'agit de sommes modestes ?

Pour la petite histoire, l'animation prévue à Brest en septembre 2008 a été déplacée sur un lieu plus central de la circonscription mais sans rapport avec notre demande.

Jacques CHRISTIEN

